

Vysotska R. R.,

*Maître assistante du département des langues étrangères de l'Université nationale Polytechnique de Lviv*

## LA QUESTION DE LA NORME DE LA LANGUE ÉCRITE FRANÇAISE DURANT LA PÉRIODE DU SIÈCLE DES LUMIÈRES

**Анотація.** Дослідження про походження французької мови абсолютно не є дискусійним: вона, як і всі інші романські мови, бере свій початок із латини, таким чином, французька мова належить до цієї рідкісної групи індоєвропейських мов, базова мова яких історично засвідчена й доступна для вивчення.

Як відомо, історія розвитку французької мови поділяється на такі періоди: старофранцузька, французька мова епохи Середньовіччя та новофранцузький період. Виходячи з такого поділу, кожен етап характеризується своїми особливостями розвитку і становлення відповідно до культурного рівня населення й діалектної основи розмовної мови. Подана робота присвячена аналізу вищезгаданих етапів розвитку французької мови, а особливо писемної.

У дослідженні ми звертаємо особливу увагу на новофранцузький період, оскільки саме в цей час завершується формування французької держави й остаточно окреслюються норми французької національної літературної мови. Проблема нормування літературної мови блискуче вирішена теоретиками XVII століття, а особливо Франсуа Малербом. Основним завданням, яке ставив перед собою теоретик, було виправлення стилю поетичної мови на основі трьох вимог: мова повинна бути правильною, чіткою та зрозумілою. У XVIII столітті теоретики мови – Дюкло, Фроман, Дюмарсе – продовжували роботу з уточнення норм писемно-літературної мови: у XVIII ст. утворюється думка, що у творах класичної літератури французька мова досягла своєї досконалості, як наслідок, потрібно зберігати мову на досягнутому рівні. У кінці XVIII ст. французька літературна мова стала живою розмовною мовою більшості міського населення, а також у цей період французька мова починає поширюватися й за межами Франції. У дослідженні проведено аналіз тенденцій розвитку мови в галузі фонетики, граматики, лексики, визначено особливості літературної мови XVIII ст. й окреслено паралель з особливостями розвитку писемної мови XVI та XVII ст.

**Ключові слова:** Просвітництво, політичний устрій, діалект, писемність, літературна норма, народність, стиль.

**La définition du problème.** La question de l'origine de la langue française est indiscutable: elle, comme toutes les autres langues romanes, s'est développée à partir du latin, ou plutôt du latin vernaculaire de la Gaule méridionale, qui à son tour est connu pour avoir donné naissance au dialecte provençal. Le français appartient ainsi à ce groupe rare de langues indo-européennes dont la langue de base est historiquement attestée et disponible à l'étude.

Comme on le sait bien, l'histoire de la langue française est divisée selon les périodes de développement suivantes: l'ancien français (IX–XIII), le moyen français (XIV–XV), le nouveau français (XVII–XVIII) [1, p. 106]. L'ancienne période du français a été une période de féodalité florissante en France et le développement d'une tendance à créer de grandes associations féodales. Elle se caracté-

risée par le début de la formation de la langue écrite et littéraire française sur une certaine base dialectale. Pendant cette période, les dialectes sont une base très importante pour créer une norme littéraire. La période moyenne française est une époque caractérisée par l'intensification du processus d'unification économique, politique et territoriale de la France. Les préparatifs du processus éducatif de la nation française se mettent aussi progressivement en place. Cependant, il s'agit d'une période de renforcement de la langue littéraire et de création de conditions préalables de base pour son développement en tant que langue écrite et littéraire nationale [1, p. 107].

**L'objectif de l'étude.** Dans cet article, nous accordons une attention particulière à la période du Nouveau français, car c'est à cette époque que s'achève la formation de l'État français et que les normes de la langue littéraire nationale française sont enfin esquissées.

**L'analyse des récentes recherches.** Comme indiqué dans les travaux précédents, au XIIIe siècle, dans la langue écrite et littéraire, il existe une certaine tradition dans le domaine des normes phonétiques et grammaticales. Cependant, jusqu'au XVIIe siècle, il n'y avait pas de règles strictement fixes et généralement acceptées pour l'utilisation de la langue écrite et littéraire. Ainsi, non seulement à l'époque du moyen français, mais aussi à l'époque de l'éducation de la nation française, il y a eu des fluctuations comme dans les normes grammaticales et phonétiques [2, p. 12].

**La présentation du matériel de base de notre étude.** Au XVIIe siècle, la question de la standardisation du langage littéraire se posait avec une acuité particulière, c'est-à-dire qu'il fallait établir et consigner une telle forme écrite et orale, qui serait exemplaire et commune. La standardisation de la langue littéraire était étroitement liée au développement historique de la nation française et de la langue nationale française, car, comme on le sait, la caractéristique principale de l'existence de la nation est l'unité de la langue dans tout l'État. Au XVIe siècle, la langue française supplante le latin des agences gouvernementales, et au XVIIe siècle est reconnue comme langue officielle de l'État français.

Bien sûr, après que la langue écrite et littéraire française ait commencé à fonctionner comme langue des affaires des agences gouvernementales en France, au lieu du latin, elle pénètre même dans les villes les plus reculées de France [3, p. 243]. En conséquence, le degré de diffusion des normes de la langue écrite et littéraire dépendait principalement de deux facteurs: le niveau culturel de la population et la base dialectale de la langue parlée.

Au XVIIe siècle en raison du développement et du renforcement de l'absolutisme en France, Paris est devenu un centre culturel puissant du pays, qui a joué un rôle majeur dans la normalisation de la langue littéraire. Avec le développement de la culture, l'intérêt des courtisans pour les questions de littérature et de langue s'est accru. A cette époque apparaît le terme honnête homme qui signifie «personne instruite, instruite» [4, p. 123]. Le développement de

la science de la grammaire et le rôle unificateur de la langue littéraire ont conduit à la nécessité d'établir et de fixer définitivement ses normes phonétiques et grammaticales. Le problème de l'uniformisation de la langue littéraire a été brillamment résolu par les théoriciens du XVII<sup>e</sup> siècle, et notamment François de Malherbe. La tâche principale fixée par le théoricien était de corriger le style du langage poétique sur la base de trois exigences : le langage doit être correct, clair et compréhensible. Les règles établies par de Malherbe s'appliquaient non seulement au langage poétique, mais aussi à la littérature générale. Il croyait que «dans la haute poésie», ni les termes techniques, ni médicaux, ni les expressions folkloriques ne devaient être utilisés. Il était contre les archaïsmes et les emprunts parce qu'il croyait qu'ils pouvaient être incompréhensibles pour le peuple. La popularité du scientifique, comme sa théorie, grandit rapidement. En 1609 il y a un sens du «purisme» (du mot pur – «pur») [4, p. 125].

En 1635, à l'initiative de Richelieu, est créée l'Académie française qui est confrontée à diverses tâches: créer la rhétorique, la poétique, la grammaire et le vocabulaire. La publication de rhétorique et de poétique n'a jamais eu lieu, et le travail lexicographique de l'Académie était très lent. Ce n'est qu'en 1694 qu'un dictionnaire académique a été créé qui ne reflétait que le reste de mots utilisés dans les cercles de la noblesse de Paris. Quant à l'établissement et à la fixation des normes phonétiques et grammaticales de la langue littéraire générale sur la base des principes de Malherbe, cette base théorique n'a pas seulement été acceptée par les membres de l'Académie, mais a été encore développée dans les enseignements du grand théoricien du langage Claude Vaugelais .

Si Malherbe s'est donné pour tâche de corriger la langue de la poésie, alors pour Vaugelais la standardisation de la langue littéraire générale française est devenue l'objectif principal. Le critère principal et unique qui doit être guidé par l'établissement d'une norme exemplaire, selon Vaugelais, était le concept de «bon usage», c'est-à-dire l'usage le plus correct de la langue [5, p. 168]. Dans la préface de son ouvrage «Les remarques sur la langue française», il écrit qu'il ne va pas fixer ses propres règles et ne procédera pas à des réformes, mais cherche seulement à indiquer le bon usage des mots et dans tous les cas peu clairs à établir ce qui est correct. Le critère principal pour établir une norme exemplaire Vaugelais met en avant la langue littéraire familière, c'est-à-dire la langue la plus influencée par la langue écrite et littéraire. Par conséquent, Vaugelais ne se limite pas à l'étude de la langue familière, il propose de se référer aux œuvres des meilleurs écrivains, c'est-à-dire la langue écrite et littéraire. En étudiant l'utilisation de normes exemplaires dans divers styles littéraires, Vaugelais est arrivé à la conclusion que dans les œuvres des meilleurs écrivains, quel que soit le style, le terme «bon usage» est généralement utilisé. Selon le théoricien, dans la langue écrite et littéraire ne devraient pas être utilisés uniquement les mots qui ne sont plus utilisés dans la langue littéraire familière. Il expose toutes ses observations dans son seul ouvrage théorique «Les remarques sur la langue française», publié en 1647, qui comprend 549 commentaires [5, p. 170].

Bien que les membres de l'Académie n'aient pas travaillé directement à la création d'une grammaire de la langue française, leur travail dans le domaine de la normalisation de la langue littéraire générale a été assez fructueux.

Les branches de l'Académie de Paris à Marseille, Lyon, Toulouse et Arles ont joué un rôle important dans la diffusion des normes de la langue littéraire. Ces académies provinciales étaient

subordonnées à l'Académie de Paris, et leur tâche principale était de maîtriser la théorie du purisme et le concept de «bon usage». Le rôle de ces académies dans la diffusion de la langue littéraire était principalement que les citadins s'intéressaient à la littérature et à la langue. Comme à Paris, des salons ont été créés pour discuter des questions de langue et de littérature, ce qui a contribué à l'unification des normes de la langue littéraire.

A la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, la littérature française a eu une grande influence sur l'uniformisation de la langue littéraire parlée et sur sa diffusion en province; les œuvres des écrivains classiques sont devenues des modèles non seulement pour le langage littéraire écrit mais aussi pour le langage littéraire oral [6, p. 140].

Le développement ultérieur des théories du langage a été grandement influencé par la philosophie rationaliste de René Descartes. Il croyait que la base de toute connaissance est l'esprit. Selon son enseignement, la vérité est comprise par la raison et confirmée par la clarté des concepts, non par l'expérience ou la pratique.

A la fin du XVII<sup>e</sup> siècle en France, il y a eu une chute de la monarchie absolue, et le XVIII<sup>e</sup> siècle marque une nouvelle étape dans le développement de la vie publique en France, et s'appelle le Siècle des Lumières. Les changements dans la vie sociale de la France ne pouvaient que se refléter dans le développement ultérieur des théories du langage. Le champ d'utilisation de la langue littéraire familière s'élargit: au XVIII<sup>e</sup> siècle Vaugelais a étudié le concept de «bon usage» dans la langue familière des personnes les plus instruites de la société de cour, jusqu'au début du XVIII<sup>e</sup> siècle les normes de langue littéraire parmi la population de Paris étaient beaucoup plus répandues.

Le style de langage de la société de cour est devenu archaïque et de plus en plus influencé par la partie progressiste de la société, dont le langage comprenait un grand nombre de termes spéciaux, de néologismes et de dictons populaires. Ainsi, la forme orale de la langue littéraire s'est répandue parmi la population parisienne, et a considérablement enrichi le vocabulaire d'une telle langue, reflétant les changements dans l'évolution de la société [6, p. 143].

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les théoriciens du langage – Duclos, Froman ont continué à travailler sur la clarification des normes de la langue écrite et littéraire, mais la base théorique de ce travail a quelque peu changé: au XVIII<sup>e</sup> siècle l'opinion est affirmée que dans les œuvres de la littérature classique, la langue française a atteint sa perfection, et par conséquent, il est nécessaire de maintenir la langue au niveau atteint, et tous les changements ont été considérés comme conduisant à un déclin linguistique. L'Académie était confrontée à la question de savoir comment fixer pratiquement les normes de la langue littéraire des œuvres des écrivains classiques. Il a été décidé de rééditer ces ouvrages et d'y ajouter des commentaires appropriés dans le domaine du vocabulaire, de la morphologie et de la syntaxe. Cependant, ce travail n'a pas été achevé, car au cours du processus, il est devenu évident que certains dessins et formes étaient utilisés au XVII<sup>e</sup> siècle déjà dépassé.

Au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle paraît un certain nombre d'ouvrages de linguistique générale et comparée. Les recherches dans le domaine des séries grammaticales du langage étaient soumises à la logique, la grammaire devenant de plus en plus abstraite. Le principe d'«usage» est de plus en plus critiqué et considéré comme obsolète. Le théoricien de Vaugelais a été comparé à un physicien, et son attitude critique envers les méthodes de son travail n'a pas diminué. Ainsi, au XVIII<sup>e</sup> siècle, de nouveaux travaux ont été menés sur la normalisation de la langue littéraire. L'inconvénient

de ce travail était que la logique a été privilégiée dans la détermination de la norme linguistique, estimant que le terme «usage» devrait être soumis à la raison et à la tradition. Cette approche de l'analyse des phénomènes linguistiques a souvent conduit au fait que tous les phénomènes non linguistiques sont acceptés comme obligatoires. L'influence de la grammaire rationaliste a été assez grande non seulement en France mais aussi à l'étranger [7, p. 120].

Des changements importants ont eu lieu dans le travail lexicographique de l'Académie. Les limitations du vocabulaire de la langue littéraire ont diminué, ce qui était lié à la direction du rationalisme, selon laquelle chaque mot est un moyen de transmission précise de la pensée. La question s'est posée de l'utilisation de termes scientifiques dans la langue écrite et littéraire, qui s'expliquait par l'intérêt de la société pour le développement de la science et de la technologie. Tout cela suggérait que le stock de mots utilisés par les écrivains du XVII<sup>e</sup> siècle était insuffisant pour les écrivains du XVIII<sup>e</sup> siècle. Parmi les membres de l'Académie se trouvaient des conservateurs qui tentaient de préserver le «style noble» du XVII<sup>e</sup> siècle, mais sous l'influence des théoriciens et des écrivains progressistes, ils ont perdu progressivement leurs positions. Et l'Encyclopédie française, publiée à l'initiative de Diderot et d'Alembert, reflète pleinement l'évolution du vocabulaire de la langue littéraire. L'Encyclopédie comprenait toute la richesse des termes nouveaux et modifiés. La création de l'Encyclopédie a marqué le développement révolutionnaire de la conscience de la bourgeoisie, autour de cette édition ont rassemblé des représentants célèbres de la science, de l'art, de la philosophie, de la littérature de l'époque.

Même les membres les plus conservateurs de l'Académie doivent abandonner leurs positions dans les travaux lexicographiques et reconnaître la possibilité d'utiliser des néologismes et des termes spéciaux en langue littéraire. Trois styles littéraires ont été reconnus : le style haut, le style moyen et le style simple. La langue écrite et littéraire évoluait rapidement vers la libération de tous les obstacles artificiels dans le domaine de la réduction du vocabulaire. Mais l'élimination complète de ces obstacles ne viendra qu'après la révolution de 1789.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle s'agrandit la sphère de diffusion de la langue littéraire. Le latin n'est plus utilisé dans la poésie, il est toujours utilisé dans les universités, mais de nombreux savants ont déjà demandé son exclusion du programme scolaire, notamment dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. L'enseignement primaire était à un niveau très bas. Il n'y avait pas de programmes, il n'y avait même pas assez d'enseignants. Ainsi, en province, il arrive qu'une génération entière se retrouve sans éducation. Ainsi, même au XVIII<sup>e</sup> siècle, la diffusion et l'assimilation des normes de la langue littéraire, surtout parmi la population de la province, ne pouvaient se faire par l'école [7, p. 158].

L'une des sources de la diffusion de la langue littéraire a été le renforcement des liens culturels et économiques. De plus, un rôle majeur a été joué par la littérature classique, qui est devenue de plus en plus populaire parmi la population urbaine de la province. A la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, la langue littéraire française devient la langue vivante parlée de la majorité de la population urbaine. Cela a également été facilité par le développement de la presse, des théâtres et des clubs dans les villes. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la langue française commence à se répandre au-delà de la France. Cela était dû au renforcement de l'influence culturelle et économique de la France et d'autres pays européens, ainsi qu'à la popularité de la philosophie et de la littérature françaises dans ces pays. Le français devient la

langue de la diplomatie internationale et du commerce. La langue littéraire parlée se répand parmi les couches privilégiées de la population des différents pays ; la connaissance de la langue française était considérée comme un signe de culture.

L'influence normative de la langue littéraire dans le pays a considérablement augmenté après la Révolution française. La révolution bourgeoise française de 1789 a été préparée par toute l'histoire du développement de la nation française. Vu le fait qu'aucun changement dans le plan économique, social et politique de la société n'a d'impact direct sur le développement de l'ordre phonétique et grammatical. Quant au vocabulaire de la langue, il reflétait clairement tous les changements survenus dans la société. Par conséquent, compte tenu de l'impact que la Révolution française pourrait avoir sur la langue, on peut parler de changements dans son vocabulaire et de la poursuite du développement de la langue nationale française en termes de son établissement définitif comme la seule langue de la nation française [8, p. 208].

Après la révolution, l'idéologie bourgeoise a immédiatement influencé la politique linguistique nationale, ce qui a conduit à la destruction complète non seulement des dialectes locaux mais aussi des langues des minorités nationales. Le gouvernement révolutionnaire était avant tout confronté à la question de savoir comment transmettre au peuple toutes les résolutions révolutionnaires et la littérature révolutionnaire. Des propositions ont été faites pour traduire du français vers les langues minoritaires et même vers les dialectes locaux, mais cela a nécessité des financements considérables et ne se justifiait pas, car d'une part, non seulement la plupart des dialectes n'étaient pas alphabétisés, mais même là où il y avait de l'alphabétisation, la plupart de la population était analphabète. Puis il y avait le besoin d'une seule langue de la nation : puisque la nation est une seule langue, chaque citoyen doit parler le français. A la tête de ce mouvement se trouvait l'abbé Grégoire, qui a écrit une lettre à tous les départements de France pour demander une réponse à la question de l'étendue de la langue littéraire française, de l'état des dialectes et des langues des minorités nationales, etc. Dans les départements situés au nord et plus proches du centre de la France, le tableau change : la base dialectale des dialectes est la même que dans la langue littéraire, bien que dans la langue vernaculaire il y ait des écarts importants par rapport à la langue littéraire [8, p. 179].

En plus de la politique menée par les autorités révolutionnaires, la vie elle-même a conduit au fait que la langue littéraire a de plus en plus supplanté la parole. L'assimilation des normes de la langue littéraire a également eu lieu à travers le théâtre, les événements révolutionnaires et sociaux. Ainsi, si après la révolution il n'est pas possible de parler de disparition complète des dialectes, pourtant la langue littéraire a commencé à être utilisée sur un pied d'égalité avec les dialectes où elle n'avait pas été utilisée auparavant. Les langues des minorités nationales: le provençal, le basque, le breton, sous l'influence de la politique nationale bourgeoise, cèdent progressivement la place au français. L'unité des normes de la langue nationale est définitivement établie à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, lorsque l'enseignement primaire universel obligatoire est instauré en France en 1896.

**Conclusions.** Ainsi, l'histoire de la langue française montre que, malgré l'utilisation généralisée des moyens analytiques d'expression des sens grammaticaux, la flexion continue d'occuper une place particulière dans le système linguistique français, étant inégalement répartie dans les parties du discours : elle est la plus faible dans noms et le plus pleinement dans les verbes.

*Liste des ouvrages consultés:*

1. Гуківська З.В. «Заметки о французском языке» Воля и проблема французского языка в 18 в. Москва, 1950. 240 с.
2. Baulier Fr. Contribution à l'étude de l'inversion du sujet après la conjonction «et». Français Moderne / Fr. Baulier, 1956, n 4.
3. Borlé E. Observation sur l'emploi des conjonctions de subordination dans la langue du XVI siècle. Paris, 1927. 357 p.
4. Gougenheim G. Grammaire de la langue française du XVI siècle. Par Georges Gougenheim. Lyon-Paris : IAC, 1951. 154 p.
5. Huguet E. Dictionnaire de la langue française du XVI siècle. Paris : Champion, 1925. 369 p.
6. Livet Ch.-L. La grammaire française et les grammairiens du XVI siècle. Paris : Hachette, 1958. 159 p.
7. Vaugelais Cl. Remarques sur la langue française. Paris, 1647. 348 p.
8. Zander E. Recherches sur l'emploi de l'article dans le français du XVI siècle comparé aux autres époques de la langue. Diss. Lund, 1892. 507 p.

**Vysotska R. A short essay on the normalization of the French written language in the Enlightenment**

**Summary.** The study of the origin of the French language is being always under debate: it, like all other Romance languages, originates from Latin, so French belongs to this rare group of Indo-European languages, whose basic language is historically attested and available for study.

As we all may know, the history of the French language is divided into the following periods: Old French, French of the Middle Ages and the New French period, based on this division, each stage is characterized by its peculiarities

of development and formation in accordance with the cultural level and dialect of spoken language. The presented work is devoted to the analysis of the above-mentioned stages of development of the French language, and especially written.

In this study, we pay special attention to the New French period, because it is at this time that the formation of the French state is completed and the norms of the French national literary language are finally outlined. The problem of standardization of literary language was brilliantly solved by theorists of the 17<sup>th</sup> century, and especially François Malherbe. The main task set by the theorist was to correct the style of poetic language on the basis of three requirements: the language must be correct, clear and understandable. In the 18<sup>th</sup> century, language theorists – Duclos, Froman, Dumarse continued to work to clarify the norms of written and literary language: in the 18<sup>th</sup> century the opinion is asserted that in the works of classical literature the French language has reached its perfection, and as a consequence, it is necessary to keep the language at the achieved level. At the end of the 18<sup>th</sup> century, the French literary language became a spoken language of the majority of the urban population, and during this period the French language began to spread beyond France.

This study analyzes the trends in language development in the field of phonetics, grammar, vocabulary, identifies the features of the literary language of the 18th century and draws a parallel with the features of the development of written language of the 16th and 17th centuries.

**Key words:** Enlightenment, political system, dialect, writing, literary norm, nationality, style.